



« **STOP !** »

LES CHEMINOTS VEULENT DU CONCRET

La CGT n'a eu de cesse d'essayer de faire avancer le Groupe de Travail « parcours professionnel Mouvement Matériel » en proposant un tableau de cadrage de la spécialité redéfinissant les tâches et les domaines de compétences des Cheminot-e-s de la spécialité Mouvement, le tout pour conduire à la reconnaissance d'un unique grand métier « conduite ».

La CGT a établi un tableau exprimant une évolution et un déroulement de carrière clairement définis, hermétiques à tout écart réglementaire dans le but de favoriser les parcours professionnels assurant l'évolution et le déroulement de carrière, et rendre attractive et valorisante la spécialité Mouvement MATÉRIEL.

Force de propositions, la CGT a formalisé sous la forme d'un tableau un véritable parcours professionnel pour in fine permettre un déroulement de carrière établi des niveaux A, B et du niveau 2 de la qualification C à la qualification D.

Nous ne pouvons que constater qu'au bout de la 7^{ème} réunion d'un processus lancé en février 2016 par des bilatérales, la DM ne prend toujours pas en compte les propositions des organisations syndicales et ne semble pas entendre ce que les Cheminot-e-s ont à dire, et dont la CGT s'est fait écho.

De manière aussi peu motivées que partiales toutes ces contradictions brident, de fait, le niveau de recrutement, l'attractivité, la valorisation et la redynamisation du métier.

Les objectifs affichés de la CGT sont :

- De faciliter les passerelles en lien ou non avec le métier vers les autres filières, y compris les autres EPIC ;
- De poursuivre l'évolution du métier et du déroulement de carrière des Cheminot-e-s ;
- De permettre une montée en compétences vers le Grand Métier « Conduite » et en reconnaître la qualification ;
- De valoriser le parcours professionnel Mouvement trop longtemps abandonné par une direction qui a laissé se développer l'individualisme.

Après avoir laissé dériver le métier, et dans sa volonté de l'uniformiser sans y mettre les moyens, la Direction du MATÉRIEL revient sans cesse sur les avancées obtenues par le Groupe de Travail.

La CGT a beau faire des propositions attractives, réalistes et gratifiantes issues des discussions de la spécialité Mouvement, la direction refuse de les entendre, campant sur ses positions qui sont loin de correspondre aux revendications des Cheminot-e-s.

- ▲ Nous exigeons l'affichage des fiches de postes dans les propositions qui sont faites,
- ▲ Nous exigeons que les notions VP/VS (voies Principales/ Voies de Services) soient maintenues partout concernant les périmètres d'activité des postes de travail et les désignations des tâches car c'est cette notion qui risquerait au final de mettre en concurrence les conducteurs TA de la Traction et l'ensemble des conducteurs M. plutôt que d'élever l'ensemble à un haut niveau de qualification.
- ▲ Nous exigeons une réelle définition des sites dit simples ou complexes pour éviter les contradictions et les interprétations fantaisistes qui permettent de brouiller les pistes sur les réelles intentions des directions locales ainsi que la conduite d'un ou plusieurs EM sans licence, ou encore avec licence sur site simple.
- ▲ Nous exigeons des conditions de formation d'un haut niveau de connaissance pour permettre le passage de la qualification A vers B1, de B2 vers C, et de C2 vers D.



La CGT dénonce le manque de considération de la Direction quant à la licence de conduite RFN comme condition suffisante à elle-même afin d'accéder à la qualification C. La première ambition de nos dirigeants est d'obtenir des conducteurs de manœuvre à moindre coût et de se défausser d'une spécialité qu'ils ont dévaluée et laissée dériver durant des années.

Considérant..

- ✓ *Que pour discuter il faut savoir entendre, et que nos propositions n'ont jamais été réellement entendues et régulièrement retirées des projets de rédaction,*
- ✓ *Le peu d'importance qu'octroie la direction du domaine à ce Groupe de Travail du fait de l'absence répétée des principaux interlocuteurs,*
- ✓ *Les à-coups dans l'organisation des 7 réunions de ce groupe de travail où il n'y a rien pendant des mois, et ensuite subitement des accélérations ne permettant pas l'envoi des documents en temps et en heure aux Organisations Syndicales,*
- ✓ *L'évolution de ce GT qui a été ou s'est vu ralenti par l'apparition de nouveaux participants, certains d'entre eux venant brouiller les cartes et contredire les acquis,*
- ✓ *Que ce Groupe de Travail s'éloigne du but initial qui était de revaloriser le parcours professionnel des métiers du mouvement Matériel.*
- ✓ *Que les difficultés rencontrées par les Cheminot-e-s, aujourd'hui, sont issues des choix politiques d'hier.*
- ✓ *Que les directions locales n'attendent plus les modifications du GT en obligeant les cheminot-e-s à une déréglementation croissante en proposant toujours des primes aléatoires et différentes d'un établissement à un autre selon le rapport de forces,*
- ✓ *Les difficultés rencontrées par l'ensemble des cheminots de la fonction MATERIEL, les conditions d'emploi, d'embauche et les conditions de vie et de travail largement dégradées.*

De la combinaison de tous ces éléments, la CGT a décidé de se retirer de ce Groupe de Travail et propose aux Cheminot-e-s du mouvement MATERIEL de s'inscrire dans un processus revendicatif dès le mois de juin pour que soit revalorisé le parcours professionnel de cette filière dans le but de faire cesser les modifications et réorganisations mises en place, en cours, et celles à venir.

La proposition de la CGT d'ancrer l'activité Mouvement dans un grand métier « conduite » permet aux cheminots d'exiger de nouvelles conditions de travail et une reconnaissance salariale différente « des primettes » distillées par l'entreprise.

